OPTIMATCH LT - Optimiser l'appariement donneur-receveur pour améliorer la survie après l'inscription sur la liste d'attente pour une transplantation hépatique : étude OPTIMATCH LT

Responsable(s) :FERAY CYRILLE

Date de modification : 20/06/2025 | Version : 1 | ID : 73352

Date de modification : 20/06/2025 Version	1:1 U:73352
Général	
Identification	
Nom détaillé	Optimiser l'appariement donneur-receveur pour améliorer la survie après l'inscription sur la liste d'attente pour une transplantation hépatique : étude OPTIMATCH LT
Sigle ou acronyme	OPTIMATCH LT
Numéro d'enregistrement (ID- RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	CCTIRS 14.810bis, CNIL N°915206
Thématiques générales	
Domaine médical	Gastro-entérologie et hépatologie
Etude en lien avec la Covid-19	Non
Pathologie, précisions	Transplantation hépatique
Mots-clés	Transplantation hépatique ; Processus d'attribution ; donneurs à critères étendus ; Survie
Responsable(s) scientifique(s)	
Nom du responsable	FERAY
Prénom	CYRILLE
Adresse	SERVICE HEPATOLOGIE CHU HENRI MONDOR
Organisme	Assistance Publique Hopitaux de Paris
Collaborations	
Financements	
Financements	Publique
Précisions	PHRC National 13-639

Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	ASSISTANCE PUBLIQUE - HOPITAUX DE PARIS
Statut de l'organisation	Secteur Public
Existence de comités scientifique ou de pilotage	Oui
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données issues d'enquêtes
Base de données issues d'enquêtes, précisions	Etudes de cohortes
Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	population de donneurs proposés et population de patients inscrits sur la liste d'attente nationale de 2009 à 2014 (Agence de Biomédecine)
Objectif de la base de données	
Objectif principal	L'objectif principal de cette étude est de concevoir, dans une approche d'intention de transplanter, des modèles d'allocation de greffons hépatiques permettant d'optimiser l'appariement entre le greffon à critères étendus et le receveur, ainsi que de fournir un algorithme de décision pour l'utilisation des greffons à critères étendus. Ces modèles visent à améliorer l'efficacité du système français d'allocation et à limiter les conséquences de la pénurie d'organes.
Critères d'inclusion	 Candidats à la transplantation hépatique : Tous les candidats adultes à la transplantation hépatique inscrits sur la liste d'attente française entre 2009 et 2014 et suivis de manière prospective par le suivi annuel moyen sous le contrôle de l'Agence de Biomédecine . Donneurs : tous les donneurs adultes inscrits sur la même période 2009-2014, y compris les donneurs dont le foie a été prélevé et transplanté, ceux dont le foie a été prélevé et éliminé, et ceux chez qui le foie n'a pas été prélevé.
Type de population	

Age	Adulte (19 à 24 ans) Adulte (25 à 44 ans) Adulte (45 à 64 ans) Personnes âgées (65 à 79 ans) Grand âge (80 ans et plus)
Population concernée	Population générale
Pathologie	
Sexe	Masculin Féminin
Champ géographique	National
Détail du champ géographique	France
Collecte	
Dates	
Année du premier recueil	2009
Année du dernier recueil	2014
Taille de la base de données	
Taille de la base de données (en nombre d'individus)	[1000-10 000[individus
Détail du nombre d'individus	Pour l'ensemble de la période 2009-2014 : 9500 candidats sont attendus
Données	
Activité de la base	Collecte des données terminée
Type de données recueillies	Données cliniques Données biologiques
Données cliniques, précisions	Examen médical
Existence d'une biothèque	Non
Modalités	
Mode de recueil des données	Base de données de l'Agence de Biomedecine (ABM)
Suivi des participants	Oui
Modalités de suivi des participants	Suivi par croisement avec une base de données médico-administrative

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Accès

Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition) Le promoteur de l'étude, l'AP-HP, est propriétaire des données. Les données ne peuvent être utilisées ou divulguées à un tiers sans son autorisation préalable.

Accès aux données agrégées

Pas d'accès

Accès aux données individuelles

Accès pas encore planifié